

Nom :	Prénom	Classe :	Date :
-------	--------	----------	--------

Lycée PRO ou CFA

Objectifs : Faire la différence entre la formation en Lycée professionnel et la formation en apprentissage.	Compétences attendues : S'informer Comprendre des consignes Utiliser des outils de recherche Utiliser des outils numériques	Leçons associées : Elaboration d'une fiche métier.
---	--	--

1°) A l'aide d'un moteur de recherche, chercher la page internet ci-dessous.

Accueil > Collégien

Tous les contenus Lycée pro ou CFA ?

Lycée pro ou CFA ?

Il est possible de préparer un diplôme professionnel de deux façons : en lycée professionnel avec le statut d'élève ou en centre de formation d'apprentis (CFA) avec le statut d'apprenti. Les diplômes, qu'ils soient obtenus sous statut d'élève ou sous statut d'apprenti sont les mêmes !

2°) Compléter ensuite le tableau ci-dessous.

Rechercher les informations qui différencient la formation au lycée professionnel et la formation en apprentissage.

Différences	Lycée professionnel	CFA
Statut		
Formation		
Vacances		
Salaires		
Périodes de travail		

3°) Compléter ensuite le tableau ci-dessous

A votre avis qu'est ce qui est identique en apprentissage ou en lycée professionnel? Compléter le tableau ci-dessous en faisant des phrases.

<p>Au CFA ou au Lycée Professionnel est ce que je peux être logé et où?</p>	
<p>Au CFA ou au Lycée Professionnel quels sont les diplômes que je prépare? Sont-ils différents?</p>	
<p>Au CFA ou au Lycée Professionnel, les matières en enseignement général ou professionnel sont-elles différentes?</p>	

4°) Rechercher le quizz, répondre aux questions et lire les réponses, demander ensuite aux professeurs d'imprimer le résultat.



The screenshot shows a web browser window with the URL www.onisep.fr/voie-pro/Collegien/Lycee-pro-ou-CFA/Lycee-pro-ou-CFA. The page content includes a section titled "À lire aussi" with a sub-section "Sur le même sujet" containing two links: "Quiz spécial Apprentissage" and "L'alternance est-elle faite pour moi?". Below this is a section titled "Guides gratuits d'orientation" with a sub-section "Après la 3e, Rentrée 2017" listing three download links for guides.

À lire aussi

Sur le même sujet

- [Quiz spécial Apprentissage](#)
- [L'alternance est-elle faite pour moi ?](#)

Guides gratuits d'orientation

Après la 3e, Rentrée 2017

- Télécharger Après la 3e, rentrée 2017 (2,55 MB)
- Télécharger Guide 3e pour les déficients visuels rentrée 2017 (pdf) (226,36 kB)
- Télécharger Guide 3e pour les déficients visuels (RTF) - rentrée 2017 (2,12 MB)

www.onisep.fr/Premiers-pas-vers-l-emploi/Alternance/Quiz-special-apprentissage

En lycée professionnel (LP)

- vous êtes un élève, sous statut scolaire
- vous avez des enseignements généraux et professionnels
- vous effectuez des périodes de formation en entreprise (des stages) de 12 à 16 semaines en CAP (réparties sur les 2 années) et de 22 semaines en bac pro (réparties sur 3 ans)
- vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins et de vos projets
- vous avez la possibilité de suivre des stages de remise à niveau ou des stages passerelles si vous désirez changer de voie

En centre de formation d'apprentis (CFA)

- vous êtes apprenti avec le statut de salarié
- votre temps est partagé entre les cours en CFA et les périodes en entreprise dans laquelle vous êtes employé (le rythme est variable, mais il est souvent de 1 semaine en CFA pour 2 semaines chez l'employeur)
- vous êtes suivi par un formateur en CFA et un maître d'apprentissage en entreprise
- en tant que salarié, vous avez un salaire (un pourcentage du SMIC)
- vous bénéficiez à la fin d'une première expérience professionnelle à faire valoir
- vous bénéficiez de congés payés mais pas des vacances scolaires !

Tableau comparatif

	LYCEEN PRO	APPRENTIS
Statut	Elève	Apprenti
Formation	en lycée professionnel	dans un CFA
Vacances	Oui	Non, mais des congés payés
Salaire	Non	Oui, un pourcentage du Smic
Périodes de travail	12 à 22 semaines de stages réparties sur 2 ou 3 ans	Au moins une semaine sur deux en entreprise

Quizz

"L'apprentissage c'est pour les jeunes qui n'aiment pas l'école."

VRAI

FAUX

C'est vrai et faux. L'apprentissage est une manière différente d'apprendre : on alterne des périodes de cours et des périodes en entreprise. Le rythme et le niveau demandé sont tout aussi exigeants mais l'approche du milieu professionnel est beaucoup plus concrète, ce qui réconcilie souvent les apprentis avec l'école.

"L'apprentissage ne se fait qu'en CFA"

FAUX

C'est faux. Les lycées professionnels proposent aussi des formations en apprentissage dans des UFA : des unités de formation par apprentissage.

"En apprentissage, on étudie des matières professionnelles."

VRAI

C'est vrai...mais les matières générales (français, maths, histoire...) sont toujours au programme !

"En apprentissage, on a pas un vrai salaire comme les autres salariés."

FAUX

C'est faux. Le contrat d'apprentissage est un vrai contrat de travail avec un salaire tous les mois. Son montant dépend de l'âge et de l'année d'apprentissage. Il est calculé sur la base du SMIC. S'il est peu élevé en 1ère année d'apprentissage (notamment pour les moins de 18 ans), il augmente de façon conséquente en 2ème puis en 3ème année. De plus, des conventions ou des accords collectifs de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations plus élevées. Enfin, l'apprenti est un salarié comme les autres, avec les mêmes droits et devoirs.

"L'apprentissage, c'est pour les métiers manuels."

VRAI

FAUX

Vrai et faux. Aujourd'hui, toutes les filières sont accessibles en apprentissage, du CAP jusqu'au bac+5. S'il y a une tradition de l'apprentissage pour les métiers dits manuels, il s'est fortement développé depuis 10 ans dans les métiers tertiaires. Avec l'expérience professionnelle qu'il apporte aux jeunes, c'est un gage d'insertion dans tous les métiers envisagés.

"Seuls les artisans et les PME prennent des apprentis."

FAUX

C'est faux : les grandes entreprises tous secteurs confondus prennent aussi des apprentis et en sont même friandes ! Elles organisent d'ailleurs de grandes campagnes de recrutement une à deux fois par an pour les trouver !

"Les diplômés préparés en apprentissage sont moins reconnus."

FAUX

C'est faux ! Les diplômés, qu'il soient préparés en apprentissage ou sous statut scolaire sont **exactement les mêmes et ont la même valeur**. Les matières étudiées et les compétences à acquérir sont identiques.

"L'apprentissage c'est pour travailler au plus vite."

VRAI

FAUX

Vrai et faux. L'apprentissage permet effectivement de s'insérer rapidement dans la vie active. Toutefois, les poursuites d'études sont possibles. Des passerelles entre diplômés ont été aménagées pour que les jeunes continuent leur parcours de formation et obtiennent le plus de qualifications possibles.

"Avant d'entrer en apprentissage, je dois trouver une entreprise."

VRAI

C'est vrai. L'élève doit effectivement d'abord trouver une entreprise d'accueil, mais il doit aussi trouver une formation qui l'intéresse. L'un ne va pas sans l'autre. Il faut commencer ses recherches de formation et d'entreprise dès le printemps voire avant pour la rentrée suivante. A savoir aussi, les contrats d'apprentissage peuvent être signés jusqu'à 3 mois après avoir débuté sa formation.

"Si ça se passe mal avec l'entreprise et que j'arrête, mon année sera fichue."

FAUX

C'est faux. L'apprenti peut poursuivre sa formation le temps de trouver une autre entreprise d'accueil. Il peut aussi bénéficier d'une passerelle "maintien en formation" jusqu'à la fin de sa formation, quand la rupture est tardive. Des solutions existent : le plus important est de parler tôt de ses difficultés à ses responsables de formation.